

Quel avenir dans le canton de Berne ?

Moutier dans le canton du Jura, c'est la chance pour la ville de quitter un pouvoir majoritairement germanophone dont l'engagement diminue visiblement depuis des années. C'est la chance d'occuper une place centrale comme deuxième commune d'un canton progressiste et ouvert au monde. C'est la certitude de faire valoir ses intérêts économiques au cœur d'une région intégrée dans le cadre du développement interjurassien.

Dans l'hypothèse d'un maintien dans le canton de Berne, Moutier n'aurait aucune perspective de développement qui puisse répondre à ses ambitions. Affirmer le contraire est un non-sens. Excentrée aux confins d'un canton figé sur les intérêts économiques prépondérants de sa partie alémanique, Moutier ne pourrait que régresser dans sa configuration politique actuelle.

Le 21 janvier, l'Office fédéral de la statistique a publié un communiqué de presse dans lequel on lit ceci : « *En 2018, la quasi-totalité des économies cantonales ont crû. Neuchâtel (+5,1%), Vaud (+4,9%), le Jura (+4,3%), le Valais (+4,2%) et Zurich (+4,1%) se distinguent par des performances plus marquées* ». Le constat de cette institution fédérale éclaire sur deux points essentiels : premièrement, il contredit les allégations mesquines et mensongères des antiséparatistes dans leur critique économique du canton du Jura ; deuxièmement, il montre que le Jura est capable de performances économiques remarquables, qui ne font que renforcer l'affirmation que Moutier a tout à gagner à le rejoindre.

Thierry Choffat, Moutier